Revue Multilinguales **Volume: 14 / N° : 01 (2026), pp. 526-559**

Reçu le 28/11/2025 Accepté le 04/03/2026 Publié le 30/06/2026

LE PRONOM PERSONNEL «IEL» ENTRE LÉGITIMITÉ DICTIONNAIRIQUE EN FRANCE ET REPRÉSENTATIONS SOCIOLINGUISTIQUES EN ALGÉRIE

THE PERSONAL PRONOUN «IEL» BETWEEN DICTIONARY LEGITIMACY IN FRANCE AND SOCIOLINGUISTIC REPRESENTATIONS IN ALGERIA

Nadia SOUSSI
Université Ain Témouchent Belhadj Bouchaib, Algérie
مخبر المنجز الجزائري في الآداب واللغات والعلوم الإنسانية (RALLSH)
nadia.soussi@univ-temouchent.edu.dz

Résumé

La présente contribution aborde l'emploi contemporain du pronom «iel», apparu dans le dictionnaire *Le Petit Robert* (édition novembre 2021), et propose une réflexion sur les représentations issues des débats nationaux et internationaux déclenchés par son apparition. L'article se focalise sur les aspects linguistiques et sociolinguistiques de ce marqueur pronominal et se veut une étude qui observe, analyse puis interprète la manière dont le pronom a été appréhendé, problématisé, débattu, interprété, intégré, institutionnalisé puis contesté par la communauté linguistique multilingue algérienne. À travers une enquête fondée sur la prise d'opinion, la contribution interroge les représentations linguistiques et sociolinguistiques des universitaires algériens (enseignants-

chercheurs, doctorants, étudiants en langue française) de différentes universités du pays quant au pronom «iel». D'une part, elle cherche à explorer le processus de lexicalisation et de légitimation dictionnairique française de ce néologisme, sa visibilité et son usage. D'autre part, sa réception sociale et culturelle dans la société algérienne. Enfin, L'article vise à approcher les dynamiques sociolangagières émergentes, les modalités d'appropriation sociolinguistique complexes autour du pronom « iel» et la manière dont il a été débattu et entendu.

Mots-clés : pronom «iel», dictionnaire, légitimité, représentations, Algérie

Abstract

This contribution addresses the contemporary use of the pronoun «iel», which appeared in the *Le Petit Robert* dictionary (November 2021 edition), and offers a reflection on the representations arising from the national and international debates triggered by its inclusion. The article focuses on the linguistic and sociolinguistic aspects of this pronominal marker and constitutes a study that observes, analyzes, and interprets the ways in which the pronoun has been apprehended, problematized, debated, interpreted, integrated, institutionalized and contested by the multilingual algerian linguistic community. Through a survey-based investigation, the contribution examines the linguistic and sociolinguistic representations of algerian academics (university lecturers, doctoral students, and students of french language) from different universities across the country regarding the pronoun «iel». On the one hand, it seeks

to explore the process of lexicalization and dictionary-based legitimization of this neologism in french, its visibility, and its usage. On the other hand, it examines its social and cultural reception within algerian society. Finally, the article aims to approach the emerging sociolinguistic dynamics, the complex modes of sociolinguistic appropriation surrounding the pronoun «iel», and the ways in which it has been debated and received.

Keywords: pronoun «iel», dictionary, legitimacy, representations, Algeria

Paru au début des années 2010 dans des collectifs impliqués dans la discussion sur les pratiques linguistiques et intéressés par la neutralité du genre, le pronom personnel neutre sujet de la troisième personne « iel », contraction de « il » et de « elle », est employé pour désigner une personne sans indiquer son genre et pour pallier au manquement du système grammatical de la langue française qui n'illustre pas l'évolution sociale des transformations liées aux questions identitaires et du genre.

L'intégration de ce pronom dans ses diverses déclinaisons (iel pour le singulier et iels pour le pluriel) et qui désigne une personne quel que soit son genre, dans les éditions de 2021 du dictionnaire Le Petit Robert, dans sa version en ligne *Dico en ligne,* Le Robert, a suscité l'intérêt et le débat autour d'un outil linguistique qui illustre des tensions entre langue, société et idéologie.

En France, les tenants de la tradition linguistique et grammaticale se sont opposés à l'intégration du pronom «iel» dans le dictionnaire *Le Petit Robert en ligne,* contre des partisans d'une langue française contemporaine, favorable à une écriture inclusive et reflet de l'évolution reconnue et non contenue.

En Algérie, la réception du néologisme «iel» importé de France reste méconnue et nous ne disposons , à ce jour, d'aucun élément précis concernant ses représentations linguistiques et sociolinguistiques dans le contexte algérien. A cet effet, il est nécessaire de savoir comment le pronom neutre « iel» signe manifeste d'une évolution identitaire et linguistique en France a t-il été reçu et représenté dans le contexte socioculturel algérien et plus précisément dans le milieu universitaire ? Quels discours se construisent-ils autour du pronom dans ce contexte?

L'étude repose sur un ensemble d'hypothèses complémentaires, à savoir :

-La légitimité linguistique conférée par l'intégration du pronom «iel» dans le dictionnaire *Le Petit Robert* ne garantirait pas son intégration ni son usage en Algérie.

-L'introduction, l'usage, l'acceptation , l'adoption et le débat autour du pronom «iel» à l'université algérienne seraient perçues comme une transgression et une atteinte aux normes culturelles, sociales, religieuses, morales, traditionnelles et éthiques enracinées et qui structurent la société.

-Le pronom se confronterait à un rejet formel et à des résistances manifestes quant à sa reconnaissance, sa légitimation et son institutionnalisation dans un contexte culturel algérien.

De ce fait, l'article a pour principal objectif de mettre en évidence les représentations plurielles qui émergent de la réception du pronom «iel» dans le contexte socioculturel algérien et d'analyser les dynamiques que suscite cette innovation linguistique dans un cadre académique , à savoir l'université algérienne.

Pour répondre aux besoins de cette étude, la méthodologie adoptée repose sur une enquête sociolinguistique de nature qualitative. Elle s'appuie sur la réalisation d'entretiens directifs issus de discussions, de prises de position et de témoignages recueillis auprès d'enseignants-chercheurs, de doctorants et d'étudiants issus de plusieurs universités algériennes. Cette démarche vise à dégager et à analyser les représentations et les attitudes des universitaires enquêtés envers le pronom neutre « iel », afin de mieux cerner sa réception et sa légitimité au sein du contexte académique et social algérien.

Afin de comprendre les mécanismes qui sous-tendent cette réflexion, il importe de s'appuyer sur un cadre théorique mobilisant les apports de la lexicographie, de la politique linguistique et de la sociolinguistique. Le cheminement théorique se construit autour de trois axes.

Le premier examine les critères d'intégration d'un vocable dans un dictionnaire d'usage d'une langue donnée. Le deuxième s'intéresse aux pronoms personnels sujets et à leurs fonctions

dans le système linguistique. Le troisième porte sur le pronom personnel sujet «iel», objet de la présente étude, en tant que néologisme, sous une dimension descriptive et linguistique.

Le pronom « iel » n'est répertorié qu'exclusivement dans le dictionnaire Le Petit Robert en Ligne et reste non reconnu officiellement par les institutions linguistiques françaises. Ni le Larousse, ni l'Académie française ne l'ont intégré jusqu'à aujourd'hui, et son usage a même suscité des oppositions publiques de personnalités. Nous citons, entre autres : le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, le chroniqueur linguistique Guy Bertrand, le linguiste Bernard Cerquiglini, le député François Jolivet et la femme politique française Valérie Pécresse.

Face à ce constat d'exclusivité, d'usage et de reconnaissance, et dans cette optique, nous avons tout au long de la partie théorique fait appel, lorsqu'il s'agissait de définitions de dictionnaires, uniquement à celles du Petit Robert en ligne. Ce choix se veut maintenir une cohérence discursive et idéologique issue d'une seule politique lexicographique. Il permettra, par conséquent, au sein d'un même discours lexicographique, de confronter les définitions et de déceler les éventuelles contradictions internes.

1. CADRAGE THEORIQUE

Le présent cadrage théorique permet de situer les principaux repères nécessaires à la suite de l'étude.

1.1. Du vocable au lexème : critères d'insertion et de légitimation

L'insertion d'une unité susceptible d'être une entrée dans un ouvrage de référence, tel qu'un dictionnaire, doit obéir à un processus qui renvoie à certains critères relevant à la fois de la lexicographie descriptive et de la politique linguistique. En effet, pour qu'un vocable trouve sa place dans le lexique normé, il faut qu'il soit attesté à l'oral auprès d'un corpus représentatif et à l'écrit dans des sources médiatiques diversifiées. Ses caractéristiques morphologiques et sémantiques doivent être stabilisées, sa reconnaissance par différents groupes de locuteurs de la société, ainsi que sa fréquence d'usage sur une période étendue dans la langue courante, doivent être significatives. Comme souligné par Rey, « le dictionnaire est à la fois le miroir et le modèle de la langue » (Rey, 2007 : 42).

Le dictionnaire est, en effet, un instrument de pouvoir linguistique. En France, l'insertion du pronom personnel «iel» dans le dictionnaire *Le Petit Robert en ligne* a suscité de nombreuses réactions. Entre validation et indignation, le directeur général des Éditions Le Robert, Charles Bimbenet, a expliqué, dans un communiqué officiel publié en ligne, joint d'une justification éditoriale explicitant les critères lexicographiques retenus, que :

> Nous souhaitons néanmoins préciser ici pourquoi nous avons intégré ce mot dans Dico en ligne Le Robert et vous donner un éclairage sur les critères et les circuits de décision qui président à l'intégration d'un mot dans un dictionnaire Le Robert. Depuis quelques mois, les documentalistes du Robert ont constaté un

> usage croissant du mot « iel ». La fréquence d'usage d'un mot est étudiée à travers l'analyse statistique de vastes corpus de textes, issus de sources variées. C'est cette veille constante qui nous permet de repérer l'émergence de nouveaux mots, locutions, sens, etc.Le mot « iel » a été discuté début octobre en comité de rédaction Le Robert, au cours duquel il a été décidé de l'intégrer dans notre dictionnaire en ligne : si son usage est encore relativement faible (ce que nous avons souligné dans l'article en faisant précéder la définition de la marque « rare »), il est en forte croissance depuis quelques mois. De surcroît, le sens du mot « iel » ne se comprend pas à sa seule lecture – dans le jargon des lexicographes, on dit qu'il n'est pas « transparent » –, et il nous est apparu utile de préciser son sens pour celles et ceux qui le croisent, qu'ils souhaitent l'employer ou au contraire… le rejeter (Le Petit Robert, 2025a)

Au-delà de l'observation lexicographique et sur le plan institutionnel et idéologique, la valeur symbolique, l'acceptabilité sociale et la neutralité politique peuvent fortement influencer l'entrée d'une unité linguistique dans un dictionnaire qui n'a pas pour seul objectif de décrire l'usage, mais de le façonner en conférant à certaines unités une légitimité.

Comme le souligne Bourdieu (1982 : 57), « parler, c'est s'autoriser à parler et être autorisé à le faire ». De la même manière, loin d'être un simple phénomène linguistique, l'intégration d'un vocable dans un dictionnaire d'usage constitue un acte de légitimation symbolique et sociale. Elle reflète à la fois l'évolution des pratiques langagières et les choix

linguistiques, méthodologiques et idéologiques opérés par les lexicographes pour en déterminer l'insertion.
Le lexicographe fait des choix à la fois linguistiques (sélection et description), méthodologiques (présentation et structure) et idéologiques (norme et acceptabilité). Dans cette perspective, sa mission, qui n'est jamais neutre, consiste à construire et à transmettre des représentations de la langue. Celles-ci interagissent avec des représentations linguistiques et sociolinguistiques que les locuteurs élaborent à partir des pratiques langagières auxquelles ils sont exposés. Comme le rappelle Louis-Jean Calvet, ces représentations constituent l'«ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs à propos des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leurs et celles des autres». (Calvet, 1999 : 161-162).

1.2. Pronoms personnels sujets : fonctions et marqueurs identitaires

Pour circonscrire les pronoms personnels sujets, leurs fonctions et leurs marqueurs identitaires, nous nous appuyons sur deux superarticles des entrées «pronom» et «pronoms personnels» du dictionnaire numérique *Le Petit Robert* qui exposent la définition générale du pronom, les pronoms personnels et la troisième personne du singulier.

> Pronom:
> Un pronom est un mot grammatical qui sert le plus souvent à remplacer un mot ou un groupe de mots déjà employé à un autre endroit du contexte [...]

> Un pronom peut aussi représenter un nom absent, pour préciser la personne grammaticale ou pour apporter une nuance d'indétermination [...]
> Le pronom est le noyau du groupe pronominal. Le groupe pronominal est constitué du pronom et de son éventuel complément [...]
> Il existe six catégories de pronoms
> les pronoms démonstratifs, les pronoms indéfinis,les pronoms interrogatifs
> les pronoms personnels, les pronoms possessifs, les pronoms relatifs.[...]
> (Le Petit Robert, 2025b).
> **Qu'est-ce qu'un pronom personnel ?**
> Les pronoms personnels désignent des êtres ou des entités (choses, abstractions…) en marquant la personne grammaticale. [...] À la troisième personne, ils servent aussi à éviter la répétition d'un groupe nominal exprimé ailleurs dans le discours [...].
> **3e personne du singulier**
> La troisième personne du singulier représente l'être, la chose ou le concept dont on parle.
> Les formes du pronom personnel de la 3e personne du singulier sont :
> forme conjointe sujet : il, elle
> Il rit.
> Fait-elle du sport ?
> Info: dans la communication inclusive, on trouve parfois la forme iel pour évoquer une personne sans préciser son genre. [...] (Le Petit Robert, 2025c).

Sous une dimension grammaticale, linguistique et discursive , le discours lexicographique sous-tendu par l'édition numérique du *Petit Robert* souligne que le pronom est un mot grammatical ayant pour rôle de substituer ou de représenter un nom ou un groupe nominal. Indicateur d'énonciation, il appartient au

système des relations linguistiques et sert à la formulation des phrases.

Dans cet extrait, le dictionnaire expose la typologie classique de la grammaire française et le rôle référentiel des pronoms personnels.

Citons à titre d'exemples:

«Il mange une poire chaque matin». «Elle lit le journal tous les soirs».

Dans ces phrases, les pronoms «il» et «elle» assurent la fonction de sujet grammatical, indiquent l'agent de l'action et permettent l'accord du verbe avec son sujet. Leur emploi montre que les pronoms personnels sont des marqueurs de genre grammatical (masculin ou féminin) et de nombre (singulier ou pluriel).

Le passage dédié à la 3ème personne du singulier illustre son usage grammatical qui s'avère significatif dans la mesure où il traite du genre tel qu'il est connu et reconnu par la grammaire traditionnelle française. En ajoutant de manière explicite la mention «information» pour introduire le pronom non genré «iel», et en y impliquant la notion «parfois», pour rappeler son caractère émergent; le discours se veut le garant d'une manifestation de l'évolution discursive et sociale qui implique un regard sur les transformations contemporaines et la prise en considérations des questions liées au genre et les implications qui s'y rapportent.

«Iel» se présente ici comme un indice social montrant dans quelle mesure les changements sociaux s'expriment à travers la langue.

I.3. Analyse descriptive et linguistique du pronom «iel»

« Iel » est un pronom qui renvoie à une personne non genrée. Il est né dans les années 2010 au sein de communautés militantes pour revendiquer des besoins sociaux et pour permettre à la langue de s'y adapter. Ce pronom personnel neutre, qui fait référence à la troisième personne du singulier, est de ce fait un signe linguistique de création récente, né de la contraction des pronoms personnels « il » et « elle », ce qui en fait un néologisme.

Il est à rappeler que la néologie *est le processus de formation de nouvelles unités lexicales*. (Dubois et al., 1989 : 334)

Elle se définit aussi comme :

> processus par lequel toute langue enrichit continuellement son lexique afin de répondre aux exigences de l'évolution du monde (mode de vie, sciences, techniques,mentalités,…(Dubois et al., 1989 : 335).

Selon le Grand Robert (1985), le concept apparaît en 1759 et porte la définition suivante: introduction, emploi de mots nouveaux utiles à une langue afin de l'enrichir.*(*Rey, 1985 : p. LVIII).

Le pronom «iel», quant à lui, est introduit pour la première fois, de manière institutionnelle, par le dictionnaire *Le Petit Robert en ligne* dans l'édition 2021, et l'entrée du lexème expose son superarticle comme suit :

> Définition de iel, iels pronom personnel. Rare Pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier (iel) et du pluriel

> (iels), employé pour évoquer une personne quel que soit son genre. Iel se définit comme non binaire. Les stagiaires ont reçu les documents qu'iels doivent signer. (Le Petit Robert, 2025d).

Le dictionnaire indique dans le superarticle de l'entrée iel que ce pronom est « rare ».

Cette mention pourrait laisser penser qu'il n'est pas suffisamment employé pour être lexicalisé et légitimé mais son inclusion répond aux critères d'intégration auxquels doivent se soumettre les lexicographes. Dans ce contexte, l'usage de la mention «rare», souligne le caractère émergent du pronom tout en confirmant sa légitimation lexicographique.

Il est intéressant de souligner que, même si le pronom « iel » n'est pas fréquemment employé, son intégration dans le dictionnaire d'usage de la langue française témoigne d'une adoption minimale mais significative, justifiant ainsi cette lexicalisation.

Le dictionnaire a documenté les pratiques langagières d'un vocable en usage, qui commence à s'imposer dans la société. Il a voulu informer les usagers du pronom en confirmant sa validation lexicale. Ici, la fréquence d'usage n'a pas été le seul critère pris en compte pour son intégration.

Comme l'écrivait Paul Léautaud: «La seule foi qui me reste - et encore! - c'est la foi dans les dictionnaires». (Avene, 2025).

Examinons de plus près la phrase: «Les stagiaires ont reçu les documents qu'iels doivent signer ».

Dans cet exemple, tiré de la définition proposée par le dictionnaire Le Petit Robert le pronom iel indique l'agent de l'action et permet l'accord du verbe avec son sujet.

Mais comment accorder des adjectifs, des participes... avec le pronom»iel» dans un système grammatical qui oblige à marquer le genre ?
Lorsqu'il il s'agit d'accorder un adjectif avec ce même pronom, le locuteur se confronte à une difficulté d'accord. Comment écrire alors : «iel est beau» ou «iel est belle» ?
Dans ce cas, le locuteur doit faire un choix. Mais lequel ?
-Faudrait-il penser à utiliser une forme double ? « Iel est beau·elle» ou «Iel est beau·belle».
-Faudrait-il demander à l'interlocuteur comment s'adresser à lui ?!
-Faudrait-il penser à adopter des unités lexicales invariables adaptées au pronom «iel» qu'on appliquerait parallèlement à la grammaire française traditionnellement binaire et fondée sur la distinction femme/ homme. Par exemple: «Iel est magnifique».
Se confronter à ces choix et à ces hésitations montre les limites linguistiques de l'usage encore en construction dans la langue, du pronom «iel», et la problématique qui en découle dans un système grammatical français qui n'inclut pas, à ce jour, ni genre neutre ni accord non genré stable.

En guise de conclusion du cadre théorique, reposant en grande majorité sur des définitions lexicographiques du dictionnaire d'usage de la langue française *Le Petit Robert*, par choix délibéré de garder le même discours que celui adopté par les lexicographes du dictionnaire, nous rappelons que l'étude a interrogé une création lexicale légitimée et institutionnalisée en France, afin d'en découvrir le processus de lexicalisation, ses

caractéristiques et ses usages, pour cerner les dynamiques linguistiques et discursives de la langue dans une société en perpétuelle évolution et pour révéler les représentations sociolinguistiques du néologisme étudié dans le contexte algérien. Partant, il est important de présenter le cadre pratique.

II. CADRE PRATIQUE

Le cadre pratique circonscrit les principaux aspects méthodologiques de l'étude.

II.1. Enquête, choix méthodologiques et description de l'entretien

Ce volet présente l'enquête, explicite les choix méthodologiques et décrit l'entretien.

II.1.1 Présentation de l'enquête

L'étude a été menée en octobre 2025, dans un cadre institutionnel (universitaire) et s'appuie sur le traitement de données obtenues par entretien directif afin de recueillir des témoignages issus d'un sondage d'opinion et de discussions avec un panel de cinquante (50) enseignants-chercheurs de la langue française et cent (100) étudiants de filière langue française, inscrits en licence, en master et en doctorat rattachés à plusieurs universités algériennes. L'objectif principal de cette enquête est d'identifier pour analyse, les représentations plurielles de la perception du pronom «iel» en Algérie.

II.1.2 Choix méthodologiques

Nous avons, par choix méthodologique délibéré, opté pour un entretien guidé et permis des discussions individuelles pour diverses raisons:

D'abord, ce type de démarche flexible garantit la faisabilité de l'enquête et rend possible l'obtention de manière fiable de représentations quant à la perception du pronom « iel ».

Ensuite, la nature même de l'enquête, en lien avec un sujet sensible, ne permet pas de l'aborder aisément par écrit ou en ligne, ni de la soumettre à un grand nombre d'enquêtés, sans possibilité d'apporter les clarifications nécessaires quant aux objectifs réels. Ces précisions sont nécessaires pour dissiper toute ambiguïté susceptible de susciter des polémiques ou de heurter les sensibilités des personnes interrogées.

Puis, les échanges oraux contribuent à réduire les appréhensions liées à un sujet que certains ne maîtrisent pas ou ne connaissent même pas. Nous donnons ainsi à l'enquêteur la possibilité de reformuler les questions en cas d'incompréhension et/ou de réticence, tout en veillant à préserver strictement la neutralité du discours afin d'encourager la réflexion sans influencer les réponses.

De plus, ce cadre semi-informel favorise une expression plus libre, une interaction plus ouverte et offre la possibilité de saisir les réponses courtes ainsi que les hésitations révélatrices.

Par ailleurs, dans le contexte socioculturel algérien, il est important de contextualiser l'enquête afin de garantir le respect des valeurs et des principes de la société.

Enfin, la soumission orale évite les difficultés logistiques liées à la distribution et à la collecte de questionnaires écrits.

II.1.3 Description de l'entretien

L'entretien directif, présenté sous la forme d'un questionnaire oral combinant des questions fermées et ouvertes, interroge la connaissance, la compréhension, l'évocation et l'usage académique du pronom et permet l'analyse de données quantitatives et qualitatives. Après le recueil des informations générales pour situer le profil des enquêtés(statut, grade), l'enquêteur soumet une série de questions qui se présentent comme suit :

La première question invite les enquêtés à dire s'ils ont déjà entendu parler du pronom, et dans le cas où ils répondent positivement, ils doivent préciser le contexte.

1- Avez-vous déjà entendu parler du pronom neutre « iel » ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, dans quel(s) contexte(s) ?

☐Réseaux sociaux ☐ Médias ☐ Famille, amis ou entourage ☐ Université ☐ Autres

La deuxième question invite les enquêtés à formuler la définition qu'ils connaissent ou qu'ils croient connaître.

2- Quelle est, selon vous, la définition du pronom « iel » ?

La troisième question invite les enquêtés à donner leur avis sur son usage en classe de FLE à l'université algérienne.

3- Pensez-vous que le pronom «iel» devrait être employé à l'université en Algérie ?

La quatrième série de questions réservée aux enseignants-chercheurs, invite les enquêtés à partager leurs pratiques pédagogiques concernant le pronom et à communiquer leurs éventuelles réticences.

4-Avez-vous débattu du pronom «iel» avec vos étudiants ?*

4-a- Si oui, pour quelle(s) raison l'avez-vous débattu ?

4-b- Si non, pour quelle(s) raison(s) ne l'avez-vous pas fait ?

Partant, les données sont analysées quantitativement, à partir des réponses fermées, et qualitativement, selon une approche thématique exploratoire des réponses ouvertes.

II.2 Analyse, interprétations des résultats et contraintes

Cette partie présente l'analyse, les résultats et les contraintes de l'enquête.

II.2.1 Analyse et interprétations des résultats

Le traitement des données s'effectue en deux étapes : la première porte sur le traitement des données issues des réponses fournies par les cinquante (50) enseignants, la deuxième concerne les réponses des cent (100) étudiants interrogés.

* Série de questions réservée aux enseignants.

II.2.1.1 Résultats de l'enquête auprès des enseignants

L'analyse des résultats laisse à voir pour la première question:
A-La connaissance du pronom «iel»

Connaissance du pronom «iel»	**Nombre d'enseignants**	**Pourcentages**
Les enseignants qui connaissent le pronom	35	70°/°
Les enseignants qui ne connaissement pas le pronom	15	30°/°
Total	50	100°/°

Ces données montrent que le pronom «iel» est connu par la majorité des enseignants-chercheurs interrogés dans différentes universités algériennes. Ces résultats pourraient témoigner de l'intérêt accordé aux enjeux relatives aux évolutions linguistiques et sociales contemporaines.
B-Sources de connaissance:

Sources de connaissance	**Nombre d' enseignant**	**Pourcentage**	**Exemples de réponses fournies**
Médias	21	60 %	-J'en ai entendu parler dans une émission télévisée. -Je l'ai vu aux informations télévisées.
Universités	09	25,7 %	-J'ai découvert le pronom en faisant des recherches sur la néologie.

			-Je l'ai connu en débattant de pronoms personnels entre collègues.
Entourage	05	14,3 %	-Je l'ai connu à travers une amie collègue. « -Ma belle-sœur m'en a parlé en m'informant que toutes les nouvelles naissances en France étaient enregistrées, sur l'acte de l'état civil†, en utilisant le pronom personnel «iel» »
Total	35	100°/°	---

Les résultats indiquent que cette connaissance du pronom «iel» ne provient pas essentiellement et en premier lieu de l'université

† Cette information est issue des déclarations de l'enquêté. Les recherches effectuées pour vérifier ces propos affirment qu'en droit français, l'article 57 du Code civil ne prévoit pas l'usage du pronom neutre « iel » dans l'acte de naissance. Celui-ci doit impérativement inscrire le sexe de l'enfant, ainsi que d'autres informations relatives à son état civil, comme indiqué dans l'article.«L'acte de naissance énoncera le jour, l'heure et le lieu de la naissance, le sexe de l'enfant, les prénoms qui lui seront donnés, le nom de famille, suivi le cas échéant de la mention de la déclaration conjointe de ses parents quant au choix effectué [...]». (France, Code civil, art. 57, 2021).

mais de canaux médiatiques. Ils illustrent le rôle prédominant des médias dans la transmission des informations et du savoir et soulignent l'importance de cet outil de communication pour le partage des connaissances et la mise en évidence de l'évolution de la langue par le reflet, la diffusion et l'amplification des usages linguistiques contemporains. Avec un taux de (25.7 %), l'université joue un rôle secondaire mais significatif dans sa connaissance. Cela indique également que l'université n'a pas intégré le pronom dans ses pratiques de classe. La famille représente ici une source minoritaire dont l'influence demeure limitée.

-Pour la deuxième question qui portait sur la définition du pronom :

Catégoriede réponse	**Nombre d' enseignant**	**Pourcentage**	**Exemples de réponses fournies**
Définition correcte	30	60°/°	Pronom non genré. C'est le nouveau pronom personnel ajouté dans le dictionnaire Le Petit Robert. Pronom personnel pour désigner un genre ni féminin ni masculin. Pronom personnel neutre. Pronom contraction du pronom il et du pronom elle.
Définition	05	10°/°	e ne peux vous fournir

approximative			une définition exacte car je ne dispose pas assez d'informations pour le faire, je crois que c'est un pronom personnel. Ah, c'est le nouveau pronom inséré dans le dictionnaire Le Petit Robert mais je ne connais pas sa définition exacte.
Aucune définition	15	30°/°	Je n'en ai aucune idée, bien malheureusement. Je n'en ai jamais entendu parler.

Les résultats exposés dans le tableau ci-dessus indiquent que, sur 50 enseignants interrogés, 30 enseignants ont pu fournir une définition correcte du pronom, (60 °/°), 5 ont donné une définition approximative (10 °/°) et 15 n'ont fourni aucune définition du pronom (30 °/°).

La connaissance correcte et la connaissance approximative soulignent le caractère émergent du pronom et sous-tendent des hypothétiques facteurs que nous pourrions résumer par le manque d'intérêt que certains enseignants manifestent quant à sa connaissance vu la non pertinence du sujet en lui-même et de son usage en Algérie.

Nous pourrions aussi expliquer sa méconnaissance relativement importante (30°/°) des enquêtés, par le fait qu'il représente un néologisme de la langue française, intégré récemment (en 2021) dans un seul dictionnaire d'usage en France et que son usage

dans le contexte algérien n'a ni été attesté ni intégré. De surcroît, il est probable que les enseignants n'aient pas eu également l'occasion d'être exposés aux débats sur l'utilisation d'une langue inclusive.

-La troisième question qui porte sur l'usage du pronom «iel» à l'université algérienne expose, comme démontré dans le tableau ci-dessous, que sur les 50 enseignants enquêtés, la totalité déclare ne pas vouloir user du pronom et y sont catégoriquement opposés (100°/°).

Enseignants enquêtés	**Position sur l'usage du pronom «iel»**	**Pourcentage**	**Exemples de réponses fournies**
50	Opposés catégoriquement à son usage	100 °/°	- Non, je ne veux pas l'utiliser. - Jamais… il n'en est pas question. - Non, on n'en a pas besoin chez nou.s - Je suis contre son utilisation à l'université en Algérie, l'utiliser serait inacceptable. - La question ne se pose même pas pour moi.

L'usage du pronom «iel» a reçu un refus majoritaire et catégorique de la part du corps enseignant à l'université algérienne. Ce refus suggère que les enseignants trouvent cet usage inadapté pour le contexte algérien et trop marginal pour être intégré dans l'enseignement/ apprentissage du français langue étrangère.

Les mentions «inacceptable» et « la question ne se pose même pas» indiquent que les enseignants associent cet emploi à une remise en question des normes sociales, identitaires, religieuses, traditionnelles et morales. La langue n'est ainsi pas qu'un phénomène linguistique, elle est aussi vectrice de valeurs sociales et de convictions personnelles. Cette perception se traduit par le fait que son processus d'intégration est même réfuté par les enseignants.

-La quatrième question, réservée aux enseignants et présentée sous forme de série, portant sur le débat potentiel du pronom «iel» en classe de FLE et sur ses motifs, indique que, sur 50 enseignants questionnés, 20 ont assuré avoir débattu du pronom avec leurs étudiants, en classe (soit 30°/°). 30 enseignants (soit 60°/°) affirment ne jamais avoir débattu du pronom avec leurs étudiants :

Enseignant enquêtés	**Usage du pronom « iel » en classe**	**Pourcentage**	**Motif/ Raison**	**Exemples de réponses**
20	Ont débattu du pronom	40 %	Usage informatif	-Je l'ai évoqué pendant une séance

	en classe		ou pédagogique	d'expression orale. -J'ai présenté le pronom à titre d'information. -Je l'ai abordé en classe à titre informatif et culturel dans le cadre de son apparition. -Je l'ai présenté pour les besoins de la matière « grammaire » quand j'ai parlé des pronoms personnels. -J'en ai parlé par obligation de partager l'information et les nouveautés dans le domaine de la lexicologie. - Je l'ai présenté pour permettre à mes étudiants de le connaître. »
30	N'ont jamais débattu du pronom	60 %	Méconnaissance, non-pertinenc	-je ne connais pas le pronom. - je n'ai vu l'utilité

			e ou absence d'opportunité	de l'évoquer. -L'occasion ne s'est pas présentée. - Jamais entendu parlé. -Le sujet ne s'est pas posé, sinon je l'aurais fait sans le moindre souci.

Les résultats illustrent que le pronom «iel» n'a jamais été traité comme étant un sujet d'étude en lui-même sur lequel il fallait s'attarder, mais qu'il reste à chaque fois évoqué soit comme objet grammatical, soit comme unité lexicale néologisme à connaître à titre informatif, pédagogique et/ou culturel. Sa mention ne renvoie point au marqueur d'une valeur culturelle et idéologique.

Aux données quantitatives recueillies, une analyse qualitative exploratoire des réponses ouvertes a permis de dégager les thèmes récurrents, illustrant les représentations et perceptions des enseignants tels : le rejet des normes imposées, la préoccupation idéologique, l'inutilité pédagogique et la distance culturelle.

II.2.1.2 Résultats de l'enquête auprès des étudiants

Les résultats de l'enquête pour la première question mettent en évidence :

A-Sur la connaissance du pronom «iel»

Connaissance du pronom «iel»	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Connaissent le pronom	16	16 °/°
Ne connaissent pas le pronom	84	84 °/°
Total	100	100 °/°

Les réponses des enquêtés attestent d'une méconnaissance significative du pronom personnel «iel».

B- Sur les sources de connaissance

Sources de connaissance du pronom	Nombre d' étudiants	Pourcentage	Exemples de réponses
Université	11	68,75 %	-Mon enseignante de grammaire nous en avait parlé lors d'une séance. -Je l'ai connu dans la matière sémantique. -Mon professeur nous l'a présenté
Médias	05	31,25 %	-Je l'ai vu aux infos. -Je l'ai lu sur TF1 infos. -J'en ai entendu parler

			par un YouTubeur. -Je l'ai lu sur une page Facebook. -J'ai entendu un chercheur en parler sur YouTube.
Entourage	00	0 %	---
Total	16	100 %	---

Sur les 16 étudiants qui déclarent connaître le pronom personnel, 11 l'ont découvert à l'université (68,75%) et 05 l'ont découvert à travers les médias (31,25%).

A travers ces résultats, il est clairement démontré que l'université demeure un espace privilégié de partage, de réflexion, de diffusion de concepts et de notions contemporaines et une ouverture vers le monde et ses enjeux modernes. L' influence des médias se révèle secondaire et l'absence d'implication de l'entourage confirme la non-diffusion, la non-transmission et la non-appropriation du néologisme étudié dans le milieu social.

-Pour la deuxième question répertoriant les définitions du pronom étudié, l'analyse soumet les résultats suivants :

Catégories de réponses	**Nombre d' étudiants**	**Pourcentage**	**Exemples**
Définitions	11	11 %	-Pronom personnel qui

correctes			désigne une personne ne se reconnaissant ni comme homme ni comme femme. -Pronom issu des milieux militants. Combinaison de il et elle.
Définitions approximatives	02	2 %	-C'est peut-être une combinaison du il et du elle. -Pronom personnel pour des personnes qui ont changé de sexe.
Refus de se prononcer / réserve	03	3 %	-Je ne veux pas dire n'importe quoi. - Je ne sais pas trop comment vous le dire. -Je ne sais pas vraiment ce que je dois dire.
Aucune définition fournie	84	84 %	-Je ne sais quoi vous répondre Madame. - Je ne le connais pas. - Jamais entendu parler.
Total	100	100 %	---

Les réponses présentées témoignent d'une méconnaissance majoritaire du sujet, d'une incapacité à le circonscrire (84 °/° des enquêtés) , d'une crainte de l'approximation (2°/°), et nous semble-t-il aussi, d'une volonté de rester neutre (3 °/°) vis-à-vis d'une réflexion dont les objectifs sont insuffisamment assimilés.

Dans ce contexte, les enquêtés ont adopté une posture de réserve.

-Les résultats portant sur l'usage effectif du pronom «iel» à l'université en Algérie (3ème question) montrent:

Usage potentiel	**Nombre d' étudiants**	**Réponse**	**Pourcentage**	**Exemples/ Justification**
Usage effectif du pronom « iel » à l'université	100	Ne veulent ni utiliser le pronom ni en débattre	100 °/°	-Non, je ne veux pas l'utiliser ni voir mes enseignants le faire -Non, je suis contre. -Non, ce n'est pas la peine. -Il ne sert à rien chez nous. -Non , je pense qu'il est inutile et l'utiliser voudrait dire que nous l'avons accepté, chose qui n'est pas vrai.
Total	100		100 °/°	---

Les données soulignent que la totalité des étudiants enquêtés affirment ne pas vouloir user de cette unité lexicale ni en débattre dans le cadre institutionnel universitaire, pour diverses raisons relevées dans le tableau. Ce rejet unanime du pronom se

traduit par une résistance d'ordre culturel, idéologique et institutionnel. L'analyse qualitative des réponses ouvertes met, par ailleurs, en évidence des thèmes récurrents illustrant ces attitudes : la méconnaissance et la réserve, le rejet culturel et social, ainsi que l'ouverture pédagogique limitée.

II.2.2 Contraintes

Les principales difficultés de la présente enquête tiennent à la sensibilité du sujet soumis à réflexions. Elles consistent à convaincre les enseignants de prendre part à l'expérimentation sans se confronter à des incompréhensions liées aux craintes d'implications négatives, ainsi qu'à interroger les étudiants sans ouvrir un débat qui ne répond pas aux normes sociales. Administrée par entretien sans protocole strict, la présence de l'enquêteur a pu influencer la spontanéité et la sincérité des réponses, et engendrer des réticences favorisant une autocensure par crainte de malentendus. De plus, la méconnaissance du pronom «iel» a réduit la possibilité d'obtenir des opinions élaborées ou argumentées.

Ces données invitent le chercheur à formuler des interprétations nuancées des résultats obtenus et à tirer des conclusions non généralisables à l'ensemble de la société. Il est ainsi nécessaire d'apporter à cette réflexion, à travers des études complémentaires et comparatives, un enrichissement pour approfondir l'étude de la perception de l'unité linguistique présentée.

En guise de conclusion, nous dirons que, comme toutes les langues du monde, la langue française reflète la société dans laquelle elle s'inscrit et porte ses traditions, ses croyances, ses transformations, ses pratiques et ses représentations du monde. Elle est aussi un système de signes qui a connu, à travers l'histoire, diverses évolutions phonétiques, phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales et qui s'est enrichie, entre autres, par la néologie.

En Algérie, la langue française occupe un statut particulier et suscite une perception mitigée du fait qu'elle illustre la complexité des rapports entre langue, culture et société.

A cet égard, le linguiste, le lexicologue et le sociologue ont pour tâches d'observer ces phénomènes, d'analyser ces évolutions et les dynamiques qui en découlent puis de les exposer à la communauté linguistique pour déceler le rôle de la langue dans les sociétés.

Dans cette perspective, l'introduction du pronom neutre « iel » dans le dictionnaire d'usage de la langue française *Le Petit Robert en ligne* en 2021 n'a eu aucun impact en Algérie et n'a suscité aucune adoption effective dans le contexte institutionnel universitaire tel qu'étudié dans cette contribution. En effet, l'enquête a montré que les universitaires algériens interrogés réfutent de manière unanime l'adoption d'un néologisme qu'ils trouvent importé et inadapté aux spécificités religieuses, culturelles et idéologiques du pays. Elle s'explique, dans l'ensemble des discours recueillis, par un fort attachement à la religion, aux traditions culturelles et aux normes de genre qui ne

se manifestent que par la binarité, rendant ainsi l'usage du pronom « iel » exclu.

Ainsi, la légitimation accordée au pronom «iel» dans le dictionnaire français se confronte à un rejet formel, systématique et unanime en Algérie et est témoigné par des résistances manifestes quant à sa reconnaissance, sa légitimation et son institutionnalisation. De surcroît, chaque choix linguistique s'imprègne d'idéologie manifestée explicitement ou implicitement et par conséquent, loin d'être qu'une simple innovation linguistique, «iel» met en avant le contraste entre une norme importée et un rejet d'usage.

Les représentations sociolinguistiques perçues de cette unité lexicale traduisent un signe social marqueur d'un autre système de valeurs qui transgresse la société algérienne, elles sont donc marquées de négativité, de désintérêt, d'opposition et de non-appropriation.

Il serait ainsi sans nul doute pertinent d'étudier, dans le cadre de recherches futures, les stratégies linguistiques et discursives des universitaires algériens pour maintenir leurs usages propres, contourner les usages importés, les usages controversés et les neutraliser.

BIBLIOGRAPHIE

AVENE, « La seule foi… », Disponible sur [http://citations.ouest-france.fr/citation-paul-leautaud/seule-foi-reste--encore-79646.html] (consulté le 06/11/2025).

BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

FRANCE, Code civil, art. 57. Légifrance. Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043896203].
(Consulté le 03/02/2026).

DUBOIS, Jean *et al.*, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1989.

LE GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Dictionnaire alphabétique et analogique*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1985.

LE PETIT ROBERT, « Qu'est-ce qu'un pronom ? » ; « Pronoms personnels » ; « Iel » ; « Pourquoi Le Robert a-t-il intégré le mot "iel" dans son dictionnaire en ligne ? », Le Petit Robert en ligne, [en ligne], Disponibles sur [https://dictionnaire.lerobert.com], (consultés les 05/11/2025, 06/11/2025 et 07/11/2025).

REY, Alain, *Dictionnaires et normes du français contemporain*, Paris, CNRS Éditions, 2007.